

PRÉFECTURE DE LA RÉGION LIMOUSIN

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin

Service stratégie régionale du développement durable
Unité Autorité Environnementale

Limoges, le 12 FEV. 2014

Le Directeur Régional de l'Environnement de
l'Aménagement et du Logement du Limousin

Nos réf. : F07414P0025

Affaire suivie par Lewis BEGARD

Lewis.Begard@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 05 55 12 95 61 – Fax : 05 55 34 66 45

Courriel : ae.srdd.dreal-limousin@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Demande d'examen au « cas par cas » préalable à la réalisation d'une étude d'impact
P.J. : Décret n° 2013-1030 du 14 novembre 2013 relatif aux études d'impact
des projets de défrichement

Monsieur,

Vous m'avez adressé une demande d'examen au « cas par cas » en vue du défrichement de la parcelle n° AO35 d'une superficie totale de 0,3940 ha, sise au lieu-dit « Marleix », sur le territoire de la commune de Saint-Fréjoux (19200).

Votre demande a été reçue et déclarée complète le 06 février 2014.

L'entrée en vigueur du Décret n° 2013-1030 du 14 novembre 2013 relatif aux études d'impact des projets de défrichement est venu modifier les lignes a et b de la rubrique 51°) du tableau annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement. Il fixe désormais un seuil bas à 0,5 ha pour les défrichements soumis à la procédure d'examen au « cas par cas ».

De fait, votre demande n'est plus concernée par cette procédure. J'attire votre attention sur le fait que cela ne dispense pas votre projet des autres démarches administratives et autres autorisations auxquelles il peut être soumis.

Enfin, je vous rappelle que le défrichement envisagé ne devra pas compromettre la pérennité des corridors écologiques propres au territoire concerné notamment lors de la phase des travaux.

Mon service se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Préfet de Région,
le Directeur Régional de l'Environnement de
l'Aménagement et du Logement du Limousin
par intérim

Pierre BAENA

Monsieur Jean-Baptiste LOMBARTEIX
Résidence Caroline 2
Avenue Christophe COLOMB
20260 CALVI

Copies :

- **Préfecture**
- **ARS**
- **DDT**
- **SGAR**